

2024, année des enjeux/ Deux Conseils des ministres coup sur coup, des nominations ...

Le gouvernement au travail

Immédiatement après les vœux du nouvel an au chef de l'Etat, le gouvernement togolais a joint l'acte à la parole en se mettant au travail ; entraînant avec lui toute l'administration publique. La semaine dernière, deux réunions du Conseil des ministres ont ...



PAGE 4

ACTUALITÉ



Le Togo en route vers la couverture santé universelle

Modernisation, construction des infrastructures ...

Le gouvernement s'est résolument engagé à instaurer un accès équitable aux services de santé, ainsi qu'à garantir des soins de qualité à des coûts abordables d'ici 2030. Cet objectif ambitieux, impulsé par le chef ...

PAGE 11

PUBLIREPORTAGE



Action caritative

China Moutai fait don de vivres et non vivres à l'orphelinat La Solution

A côté de ses objectifs commerciaux, la société Grande muraille distribution, distributeur exclusif de la liqueur China Moutai au Togo, s'engage également en faveur de l'épanouissement des couches vulnérables. Pour permettre aux orphelins ...

PAGE 9

PRODUITS FNFI

Echos des bénéficiaires

Village de Nandoudja: Fousséni Aichetou renforce son autonomie grâce à APSEF

Dans le canton de Hélot, plus précisément dans le village de Nandoudja, situé à environ...

PAGE 2



Retour de Pascal Bodjona

La Réserve de la République a encore frappé !

La nomination de « Grand Format » comme conseiller spécial aux Affaires politiques continuera encore de susciter plusieurs interrogations. Un fait normal mais qui appelle plusieurs lectures.

EDITO

PAGE 3

Le retour, après un congé à la fois « assidu » et reposant

Nous sommes de retour. Il y a bientôt un mois, nous vous annonçons notre congé annuel, avec un sentiment bien partagé, entre le bonheur et l'empressement de partir nous ressourcer et la peine de prendre congé des lectrices et lecteurs que nous savons fidèles et dévoués à se délecter de nos productions régulières de l'information. L'information de nos jours est bien aussi vitale que les produits de première nécessité, tels que : l'eau, le sucre, le lait... demandant ainsi au journaliste d'être et de demeurer un bourreau du travail, car l'information ne prend guère de congé, et d'ailleurs le sacerdoce caractéristique du métier l'atteste. Quand l'on voit les choses sous cet angle, on s'aperçoit en effet, du mal que la rupture relative à nos congés constitue ou a pu constituer. Et on peut imaginer, toute notre peine, de bien devoir rompre momentanément cette chaîne - le partage de l'information - qui nous lie au quotidien. Rassurez-vous et croyez-nous, cette courte retraite n'était pas un manque de volonté de rester des bourreaux du travail de l'information à votre service. Nous n'allons pas vous faire l'affront de vous soumettre à une dissertation autour de la grande question du rapport du travailleur à ses jours de congé ou à ses vacances ; et surtout des équations insolubles ...

PAGE 3



	SOMMAIRE	Burkina Faso/Tentative de coup d'Etat Des officiers de haut rang mis aux arrêts  P 6	Buffet de Noël Grande Muraille Distribution fait déguster China Moutai  P 9	CAN 2023 La Côte d'Ivoire allie football et diversité culturelle  P 11
---	------------------------	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Village de Nandoudja : Fousséni Aichetou renforce son autonomie grâce à APSEF

Dans le canton de Hélot, plus précisément dans le village de Nandoudja, situé à environ 50 km à l'ouest de Kantè, dans la préfecture de la Kéran, réside une femme remarquable qui incarne l'esprit de résilience et de détermination que l'on retrouve fréquemment chez les femmes rurales togolaises. Son nom est Fousséni Aichetou, et elle est la mère dévouée de 11 enfants. Fousséni est une femme aux multiples talents, impliquée dans divers petits commerces depuis son jeune âge. Elle a quitté l'école dès l'âge de 10 ans pour contribuer au bien-être de sa famille. Au fil du temps, elle a finalement trouvé sa voie dans le commerce de poissons et de riz, devenant ainsi une entrepreneure résolue.

Fousséni Aichetou a découvert les produits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) il y a près de 9 ans. Son parcours témoigne de sa persévérance malgré les défis auxquels elle a été confrontée. Aujourd'hui, dans ce premier numéro de l'année 2024 de la rubrique "Echos Des Bénéficiaires", partons à sa rencontre.

Un début modeste
Finalement, l'enfance de Fousséni Aichetou ressemble beaucoup à celle de nombreuses filles dans les communautés rurales. Ayant grandi à Nandoudja au sein d'une famille monogame, elle a rapidement développé des compétences en matière de débrouillardise. Dès son plus jeune âge, à seulement 10 ans, elle a commencé à vendre de la bouillie pour contribuer aux revenus de sa famille. "J'ai quitté l'école après la classe de CE1. Après les vacances je n'ai pas continué, il fallait que j'aide ma mère un peu", confie-

t-elle. Elle a enchaîné plusieurs autres activités jusqu'à son mariage. Après son mariage, Fousséni Aichetou a continué à s'impliquer dans divers petits commerces, notamment la vente de poissons pour subvenir aux besoins de sa famille. Son esprit entrepreneurial l'a poussée à entreprendre ses propres initiatives économiques, malgré les ressources limitées dont elle disposait à l'époque. "Je me suis lancée seule, sans l'aide de mon mari", affirme-t-elle avec fierté.

Cette période de sa vie illustre son dévouement et sa détermination à réussir malgré les défis. Elle a suivi son propre chemin vers l'indépendance financière

La Découverte du FNFI
Le destin de Fousséni Aichetou a pris un tournant décisif lorsqu'elle a entendu parler du FNFI grâce à l'un de ses partenaires prestataires

de services financiers. C'était lors d'une séance d'information organisée sur le petit marché de Nandoudja et cela a suscité un vif intérêt de sa part. Elle se souvient avec enthousiasme : "J'ai été immédiatement séduite par cette opportunité." Grâce au FNFI, Fousséni

jongle entre les deux activités jusqu'à aujourd'hui."

Cette opportunité offerte par le FNFI a non seulement renforcé son entreprise existante, mais elle lui a également permis de diversifier ses sources de revenus.

vies", explique-t-elle avec gratitude.

Des leçons précieuses
Le parcours de Fousséni Aichetou est un exemple de détermination, de résilience et de succès. Son histoire démontre comment l'inclusion



Fousséni Aichetou
Aichetou a pu obtenir le produit APSEF avec des prêts successifs allant de 30 000 à 100 000 francs. Ces prêts ont été un véritable tremplin pour développer son activité de vente de poisson. Elle explique : "C'est ce qui a véritablement propulsé mon activité de vente de poisson. J'ai également investi dans l'achat de riz, de sorte que lorsque je n'ai pas de poisson, je prépare du riz et je le vends. C'est ainsi que je

Un pilier de la communauté
Fousséni Aichetou considère que la présence du FNFI dans des régions éloignées comme Nandoudja est une aubaine pour les communautés rurales. "C'est une bonne chose que le FNFI soit présent dans les cantons éloignés comme Nandoudja, car cela nous permet d'accéder à des produits financiers qui nous aident à développer nos activités et à améliorer nos

financière peut changer la vie des individus et renforcer les communautés. Elle affirme : "Le FNFI m'a donné la possibilité d'améliorer ma situation financière. Aujourd'hui je participe aux dépenses liées à l'éducation de enfants. J'encourage vivement toutes femmes et les jeunes de Nandoudja à explorer les opportunités offertes par le FNFI."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Attipoe Edem Kodjo Edy Alley Responsable administrative, financière et commerciale: AMAH Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	---	--

EDITO

... qui transparaissent des réactions selon que l'on est employeur ou employé.... La culture du travail que le monde promeut aujourd'hui veut que l'on utilise à peine quelques jours de ses jours de vacances. Tout de même la question demeure : ce comportement fait-il des travailleurs plus productifs ou plus performants ? Nous n'avons pas la prétention de vous proposer la réponse la plus exacte ou la plus à-propos. Mais, dans le cas précis de

Togo Matin, nous croyons bien que prendre un congé, prendre le temps de se ressourcer améliore sensiblement, sinon sérieusement la productivité, réduit le stress et bonifie la santé mentale. Et avec ce numéro, notre toute première édition de l'année nouvelle, nous signons un retour avec un réservoir plein d'énergie, de force et de vigueur pour répondre au mieux à ce service de l'information. Nos différents reportages, commentaires,

analyses, interviews, portraits, chroniques...vous montrent clairement que nos congés n'étaient vraiment synonymes de temps de répit et que nous n'avons pas perdu l'élan. Nous revenons emplis de beaucoup d'allant, car l'année 2024 est une année de plusieurs challenges, de plusieurs rendez-vous majeurs pour notre pays, nous ne vous apprenons rien. Et avec la bouffée d'oxygène que nous sommes allés nous donner, nous ne sommes pas prêts à

nous épuiser, quel que soit le challenge informationnel qui pourrait se présenter. En plus d'alimenter la créativité, les repos ont un effet sur la motivation et l'engagement. Et dans le cas de figure, un meilleur rapprochement. C'est pourquoi, nous voulons vous proposer de meilleures formules pour vous abonner et entretenir le fil de la proximité entre nous. Découvrez désormais, notre bulletin d'abonnement dans nos parutions et n'hésitez pas à le

découper, à le remplir et nous le renvoyer.

Nous restons, par ailleurs très ouverts, à travers nos différents contacts et canaux à toutes vos propositions, à toutes vos contributions, pour continuer par informer juste. A l'aube de l'année nouvelle, recevez les vœux de toute l'équipe de Togo Matin, pour une bonne et heureuse année 2024 !

Dieudonné Korolakina

Retour de Pascal Bodjona

La Réserve de la République a encore frappé !

La nomination de « Grand Format » comme conseiller spécial aux Affaires politiques continuera encore de susciter plusieurs interrogations. Un fait normal mais qui appelle plusieurs lectures.

Le Rassemblement du peuple togolais (RPT) hier et Union pour la République (UNIR) aujourd'hui, la pratique

partie, comme avant lui, Payadowa Boukpéssi, Gilbert Bawara, Christian Trimua, pour ne citer que ceux-là,



Pascal Bodjona

a toujours été de disposer de ce qu'on appelle la « réserve de la République ». On y trouve un peu de tout. Des fidèles fatigués, en disgrâce temporaire ou non, etc. Pascal Bodjona en faisait

tous revenus à un moment donné aux affaires. Une lecture fine de l'actualité politique, des projections pour 2024 et des années à venir, pouvait pourtant nous alerter que tous les

ingrédients étaient réunis pour un retour pas forcément d'un Pascal Bodjona désormais ex-paria, mais au moins d'un autre poids lourd des questions de politique intérieure. Exit désormais Payadowa Boukpéssi au ministère de l'Administration territoriale, le politique par excellence autour de Faure Gnassingbé depuis son retour, exit l'ex-conseillère spéciale aujourd'hui dans les geôles de Patrice Talon au Bénin, grande politique de son Etat, auxquels il faut ajouter le moins d'influence de l'inaltérable Solitoki Eso et l'usure du visage de Gilbert Bawara, il y avait une place à prendre. La grave crise socio-politique dite d'Atchadam qu'a connue le pays de 2017 à 2019 a usé beaucoup et du sang neuf ou semi-neuf était nécessaire pour relancer la machine politique et faire face aux futurs enjeux. Les enjeux sont légion : de l'épineuse et non encore tranchée question du mandat des députés,

de la fin du quatrième mandat du président de la République, de l'équation des indépendants qui avaient participé aux législatives et aux locales de 2018 et 2019, des possibles ajustements constitutionnels... Faure Gnassingbé en fin politique et félin sait qu'il faut rassembler ce qui est éparé. Il faut élargir la base. Il faut offrir de nouveaux visages. De nouveaux couteaux étaient nécessaires dans la cuisine. Des couteaux qu'on avait tenus à l'écart et qui sont plus aiguisés par l'observation, parce qu'ayant eu moins la tête dans le guidon. Ce n'était plus un secret pour personne. Depuis la prestation de serment de mai 2020, l'entourage du chef de l'Etat, depuis quatre ans, ne disposait plus de fins connaisseurs, des questions et des enjeux hautement politiques. Avec le retour de Pascal Bodjona, un savant dosage sera par contre nécessaire. Le président de la République le sait. Et

en faisant appeler Pascal Bodjona et Gilbert Bawara à ses côtés lors des vœux de l'administration publique dans les jardins de Lomé Il alors qu'il « chailait » avec la Première ministre et la présidente de l'Assemblée nationale, il sait qu'il faut jouer à l'équilibriste et appeler chacun à rentrer dans les rangs. Le premier duo devra compter avec Christian Trimua, solide secrétaire général du gouvernement et non moins fin connaisseur des questions politiques, de droit et de Constitution.

Le décor est donc planté. Si nous étions en football, on dirait aisément, c'est des "à surveiller" pour les prochaines années. Ils ont tous le malheur et le bonheur d'avoir été considérés à un moment donné de leur parcours politique autour du chef, comme une « biesta negra » de l'opposition togolaise.

Françoise Dasilva

Défense et sécurité

Les FAT rendent hommage au président de la République

Le samedi 13 janvier 2024, s'est déroulée à Kara dans la préfecture de la Kozah, la cérémonie annuelle du grand rapport des Forces armées togolaises (FAT). La rencontre a été présidée par le président de la République Faure Gnassingbé, chef suprême des armées.

Les FAT ont rendu l'hommage au président de la République pour son leadership et sa politique de développement qui concourt au renforcement des capacités opérationnelles et à la modernisation de l'institution militaire.

« Les Forces armées togolaises se tiendront toujours sur la brèche afin de vous accompagner dans la consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale, gage de tout développement. Nous voudrions, au nom de tous les personnels des Forces

armées togolaises, vous rendre un hommage mérité pour l'attention particulière que vous accordez aux questions de défense et de sécurité ». Faure Gnassingbé a promis que le Togo ne céderait pas un seul Cm2 de son territoire aux envahisseurs. Et jusqu'ici, il a tenu parole en organisant et en équipant les Forces de défense et de sécurité (FDS) afin qu'elles puissent être à même de répondre aux défis de l'heure, notamment dans la région des Savanes, à la frontière avec le Burkina Faso. Les FAT ont réaffirmé à

cet effet, leur engagement et leur soutien au chef de l'Etat, face aux défis sécuritaires. Le président

pour leur professionnalisme, leur bravoure et leur détermination à assurer la sécurité du pays.

paisibles citoyens. Le chef de l'Etat a réaffirmé sa volonté de poursuivre les efforts en vue de la consolidation des



Faure Gnassingbé (devant au milieu)

de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, chef des armées, a félicité les FDS

Il les a encouragés à œuvrer avec vigilance permanente à garantir la protection des

capacités stratégiques et opérationnelles des FDS.

La rédaction

Nouvel an 2024/Echanges de vœux
Ce que les représentants
de l'administration publique
ont dit à Faure Gnassingbé

Le mercredi 10 janvier 2024, le président de la République Faure Gnassingbé, a reçu des délégations représentant l'administration publique. A cette occasion, l'on a assisté à des échanges de vœux de nouvel an. Ce geste hautement symbolique traduit l'attachement du chef de l'Etat aux valeurs sociales et républicaines.

La cérémonie a eu lieu en présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement et de plusieurs autres personnalités. Au nom de l'administration publique, le ministre, secrétaire général du gouvernement, le Dr Christian Trimua, a présenté au chef de l'Etat et à l'ensemble du gouvernement, les vœux de santé, de paix, de prospérité et de bonheur.

Il a rendu hommage au président Faure Gnassingbé pour les avancées significatives réalisées dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des projets prioritaires de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, ainsi que pour la pérennisation des progrès socioéconomiques.

« La relance de l'économie nationale, les réformes

institutionnelles et financières et les multiples actions de développement et de croissance réalisées dans tous les secteurs, dans le cadre de l'exécution de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 conformément à votre vision, font aujourd'hui du Togo, un partenaire sûr, un pays modèle, dont les lendemains sont rassurants et prometteurs », a déclaré Christian Trimua.

Le ministre, secrétaire général du gouvernement, est particulièrement revenu sur les réformes majeures réalisées dans l'administration publique, notamment, la modernisation du secteur, la digitalisation des procédures administratives, l'adoption du nouveau statut de la fonction publique et l'effectivité de l'Assurance maladie universelle (AMU). « Cette résilience et

cette endurance n'ont été possibles que grâce au climat de paix et de stabilité politique dont jouit exceptionnellement notre pays sous la très haute direction du président de la République et l'effet de votre puissante diplomatie appréciée par tous les observateurs

depuis quelques années. Cela a permis au Togo de se positionner comme un ami des peuples en difficulté comme au Mali et au Niger. Le ministre, secrétaire général du gouvernement, a exprimé au chef de l'Etat, toute l'admiration de l'administration togolaise, pour ces résultats

de notre pays, réitérer notre engagement, notre dévouement et notre loyauté pour qu'ensemble, à vos côtés, nous poursuivions les grands chantiers que vous avez initiés pour le bonheur et la prospérité du peuple togolais », a insisté Christian Trimua.



Dr Christian Trimua, ministre, secrétaire général du gouvernement

internationaux », a indiqué le Dr Trimua.

Cette diplomatie a permis au président de la République de faire preuve de hauteur d'esprit et de retenue dans la gestion des crises qui secouent la sous-région ouest africaine

éloquents, et lui a réitéré sa détermination à s'investir pleinement dans la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. « Je voudrais au nom de l'ensemble des administrations publiques et des administrateurs

Il a par ailleurs réaffirmé au président de la République, l'engagement des agents publics à relever à ses côtés, les importants enjeux et défis de l'année. Il s'agit notamment de la double élection législative et régionale.

TM

2024, année des enjeux/ Deux Conseils des ministres coup sur coup, des nominations ...
Le gouvernement au travail

Immédiatement après les vœux du nouvel an au chef de l'Etat, le gouvernement togolais a joint l'acte à la parole en se mettant au travail ; entraînant avec lui toute l'administration publique.



Faure Gnassingbé

La semaine dernière, deux réunions du Conseil des ministres ont eu lieu sous la présidence du chef de

l'Etat Faure Gnassingbé. Le premier Conseil des ministres de l'année 2024 a eu lieu le mercredi 10 janvier. Il a permis

d'examiner et d'adopter le décret portant mutualisation des compétences des enseignants des universités

publiques du Togo. Le Conseil a également examiné et adopté le décret portant transformation de l'Office du brevet de technicien supérieur (OBST) en Office des examens professionnels du supérieur (OEPS). Tout cela intervient dans un contexte où le Nigéria a décidé de renforcer le contrôle des diplômes venant de certains pays dont le Togo, suite à un article de presse fondé sur un cas béninois. Au cours de ce premier Conseil des ministres de l'année 2024, les membres du gouvernement ont écouté une communication relative à l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions à la pêche, présentée par le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Kokou Edem Tengue. Le deuxième

Conseil des ministres a eu lieu le vendredi 12 janvier 2024. Il y a eu l'examen et l'adoption du projet de loi relatif aux associations au Togo. Le Conseil des ministres a ensuite examiné et adopté le projet de loi relatif à la profession d'architecte au Togo. Les membres du gouvernement se sont penchés sur le décret portant création de l'unité togolaise de garde-côtes. Ce dernier a été adopté par le Conseil des ministres.

Le second décret examiné et adopté porte création du Conseil national de lutte contre le cancer. Alors que l'année ne porte que 15 jours, le gouvernement togolais s'est déjà remis au service des Togolais afin de relever les nombreux défis cruciaux de l'heure.

Edem Dadzie

Campagne de vulgarisation de la loi de finances

L’OTR informe sur les nouvelles innovations de la loi fiscale et douanière

Source de la perception des impôts et autres ressources de l’Etat, la loi de finances, exercice 2024, a introduit certains changements. Pour l’Office togolais des recettes (OTR), il est essentiel de vulgariser les modifications dont sont objet les dispositions fiscales et douanières. Pour ce faire, il a initié la semaine dernière à Lomé une rencontre d’échange avec les faïtières et les médias.

Entrant dans le cadre de la campagne de vulgarisation de l’OTR sur la loi de finances, exercice 2024, cette rencontre vise « la promotion du civisme fiscal. L’OTR s’est donné pour mission de bien expliquer la loi de finances. Nous attendons que nos partenaires puissent prendre ce message et le relayer de la bonne manière ». C’est l’ambition du Commissaire général de l’OTR, Philippe Tchodié pour cette campagne. En mettant en lumière les modifications majeures, l’OTR invite donc les contribuables à se conformer aux nouvelles dispositions instituées par la loi de finances. Ces innovations dans la loi de finances visent une mobilisation optimale des recettes fiscales. Pour le

gouvernement, la priorité repose sur l’intensification des mesures à caractère social, la simplification des procédures, ainsi que le renforcement du contrôle et les réajustements techniques. La prise en compte des préoccupations du secteur privé et les exigences liées à la poursuite de l’amélioration du climat des affaires, sont des pendants essentiels pris en compte par le gouvernement. Spécifiquement, les nouvelles dispositions de la loi de finances prennent en compte fondamentalement le renforcement de l’inclusion et l’harmonie, la dynamisation et la création des emplois ainsi que la modernisation des services, soutenue par la digitalisation. Avec un budget, exercice

2024 de 2179,1 milliards de francs CFA en ressources et en charges, l’OTR est appelé à contribuer à hauteur de 1042 milliards. Pour relever ce pari, l’institution mise sur la sensibilisation et l’information de l’opinion, surtout des



Campagne de vulgarisation de l’OTR sur la loi de finances 2023

contribuables. Ainsi, en vue de mobiliser davantage de ressources, les modifications de la loi de finances sont réparties en deux catégories. La première englobe le Code général des impôts (CGI), le Livre des procédures fiscales

(LPF) et le Code des douanes national. La seconde concerne les mesures spécifiques. Les modifications touchent les obligations déclaratives faites aux entités à but non lucratif et le relèvement du taux de la taxe sur les

sont aussi passibles de la taxe sur les activités financières. Au titre des mesures spécifiques reconduites, on peut énumérer notamment le régime de précompte TVA, la perception de la taxe de Prélèvement de l’Union africaine (PUA), la Taxe de laissez-passer (TLP), le Prélèvement national de solidarité (PNS) et l’exonération des droits et taxes de douane sur le matériel agricole, etc. Au même titre, figure, l’exonération des droits et taxes de douanes sur les véhicules de transport de marchandises et de personnes, de 5 ans d’âge au maximum et les motocycles neufs et leurs batteries importées ou vendues en République togolaise. Cette séance d’information se poursuit avec d’autres acteurs avec lesquels l’OTR collabore. La loi de finances a été votée par l’Assemblée nationale, le 22 décembre 2023 à l’unanimité des députés.

Edy Alley

Umoa-titres

Plus de 600 milliards FCFA à mobiliser par le Togo en 2024

Pour financer le budget national, le Togo compte mobiliser en 2024, 607 milliards FCFA sur le marché financier de l’Uemoa. Cette mobilisation connaît un bond de 33 milliards, soit une hausse de 5, 7% par rapport à 2023. Le Togo a effectué sa première sortie sur le marché des titres, ce 12 janvier.



Centre administratif de Lomé

En quête de 25, 589 milliards FCFA via une émission simultanée des Bons assimilables du Trésor (BAT), le Trésor public a relevé ce premier pari de l’année. En retenant la confiance des investisseurs ouest-africains, 18 milliards FCFA ont été collectés via les BAT émis sur la maturité de 91 jours. A travers les titres stipulés sur 1 an, 7 milliards FCFA ont été aussi mobilisés. C’est au total, un peu plus de 39 milliards FCFA de soumissions qui ont été recueillies des participants. Ces soumissions correspondant à 157% de taux de couverture de l’opération. Mais, le Togo s’est résolu à encaisser juste 25, 589 milliards FCFA. Pour cette année, le Togo revoit à la hausse ses ambitions sur le marché des

titres de l’Uemoa. En 2023, la prévision des levées de fonds du Togo a été de 574 milliards FCFA. Mais avec le budget, exercice 2024 qui s’établit à 2179 milliards FCFA en ressources et en charge, le Togo veut mobiliser 607 milliards FCFA, soit 28% du budget de l’Etat en 2024. Ces levées de fonds se feront sur le marché régional à travers les émissions de Bons assimilables du trésor (BAT) et d’Obligations assimilables du Trésor (OAT). En 2023, le pays a levé sur le marché régional, 580 milliards FCFA, soit 6 milliards de plus que la prévision. Cette hausse témoigne de l’implication des investisseurs et de leur intérêt pour les émissions de titres du trésor public togolais.

Edy Alley

Incendie du marché d’Agoè Assiyéyé

Les mesures exceptionnelles d’accompagnement des commerçants

Occasionnant des dégâts matériels importants, l’incendie du marché d’Agoè Assiyéyé a laissé dans l’émoi des milliers de commerçants. Au chevet des sinistrés dès les premières heures du drame, le gouvernement a pris une série de 5 mesures phares en vue d’accompagner les sinistrés de ce marché pour une reprise effective de leurs activités.

Après plusieurs rencontres de concertation avec l’ensemble des parties prenantes du marché, le gouvernement a dans un communiqué en date du 11 janvier 2024, officialisé des mesures. Réparties en deux catégories, les mesures sont d’une part relatives à la logistique et d’autre part liées à l’accès au crédit. Sur le volet logistique, le gouvernement a annoncé l’aménagement d’« un site provisoire pour accueillir le marché, au lieu dit Togo Grain dans la Commune d’Agoè-Nyivé 1 ». Le site opérationnel dès le 08 janvier dernier a été mis à la disposition des commerçants, juste après deux semaines d’intenses travaux. C’est avec soulagement que les commerçants ont rejoint ce marché provisoire. Cette réactivité du gouvernement témoigne de son empathie et de sa proactivité à résoudre les situations de crises. Avec une capacité d’accueil d’environ 3.000 commerçants, le nouveau site du marché d’Agoè est constitué de 42 hangars. Pour absorber tous les commerçants dudit marché, un second site est en cours d’aménagement à Sogbossito, a annoncé le maire de la commune quelques jours plus tôt. En ce qui concerne l’accès au crédit, le gouvernement prend 4 mesures d’importances

décisives pour les commerçants. Il s’agit, d’abord, de l’accord d’un moratoire d’un an sur le remboursement des encours de crédit à la date du sinistre. Ensuite, un crédit relais à taux 0% a été mis en place afin de faciliter la reconstitution du capital. Puis, l’exécutif a aussi décidé de l’extension à titre exceptionnel du programme Assurance du FNFI à hauteur de 50% pour toutes les victimes et de 100% pour les bénéficiaires du programme du FNFI. Enfin, le gouvernement décide de l’ouverture du guichet de refinancement pour tous les services financiers décentralisés intervenant sur le marché sinistré. Dans son communiqué, l’exécutif invite les demandeurs à prendre attache avec leur institution financière habituelle ou à appeler le numéro vert du FNFI 80 00 00 12, pour toute information concernant l’accès au crédit. Pour finir, il a renouvelé sa compassion aux victimes de l’incendie du marché d’Agoè.

Un incendie, causé par un court-circuit électrique

Pour remonter aux faits, c’est à la veille des fêtes de fin d’année, période de grande activité commerciale que le drame s’est produit. Dans la nuit du 21 décembre, les agents préposés à la surveillance du marché d’Agoè Assiyéyé ont observé une

fumée s’élever d’un hangar. Sur place, constatant l’ampleur des dégâts, ces agents ont alerté la permanence du poste de Police du site qui a fait appel aux sapeurs-pompiers. Malgré l’effort des sapeurs-pompiers, les 2/3 du marché ont été consumés par les flammes. Selon l’enquête du Parquet, tout est parti d’un court-circuit accidentel qui aurait pour origine le compteur électrique de fortune, communément appelé “additionneuse” fixé dans un conteneur à marchandises. Cette thèse a été confortée par la manière dont les installations électriques ont été faites de façon anarchique sur le site dudit marché. Cet incendie qui a détruit le fonds de commerce de plusieurs commerçants a spontanément mobilisé les autorités, au premier rang desquelles se trouve le président de la République, Faure Gnassingbé. Une délégation des commerçants de ce marché a alors été reçue le 22 décembre par le chef de l’Etat. Il a exprimé sa solidarité et celle de toute la nation aux sinistrés. Ces mesures prises par le gouvernement sont accueillies avec satisfaction par les commerçants. Elles viennent joindre le geste à la parole. Ces mesures précèdent des dons de vivres et non vivres faits aux commerçants victimes par le chef de l’Etat, le 25 décembre 2023. Ce don est couplé à une enveloppe financière de 150 millions FCFA.

Edy Alley

RDC/ Résultats provisoires des législatives

Moïse Katumbi désigné chef de l'opposition congolaise

La République démocratique du Congo (RDC) entre dans une nouvelle phase politique avec la publication des résultats provisoires des législatives de décembre 2023 par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dans la soirée du 13 au 14 janvier 2024. Le camp présidentiel, porté par l'Union sacrée de la nation, remporte une victoire écrasante, bien que des nuances se dessinent au sein de cette coalition.

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), principale force au sein de l'Union sacrée, confirme sa position prééminente avec 69 sièges, renforcée par une mosaïque de partis politiques affiliés, totalisant près de 140 sièges. Une performance

attendue, mais néanmoins significative. L'Union pour la nation congolaise (UNC) de Vital d'élus, contredisant ainsi les prédictions antérieures qui minimisaient son influence. L'Alliance des



Moïse Katumbi

Kamerhe, actuel vice-Premier ministre, crée la surprise en se classant deuxième avec une quarantaine forces démocratiques du Congo (AFDC) de Modeste Bahati, autrefois une force dominante, recule à la

troisième place avec 36 députés.

Une surprise notable vient du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, qui ne réalise pas les attentes de son entourage en obtenant seulement une vingtaine de sièges. En comparaison, des regroupements tels qu'Agissons et bâtissons (AB) et Alliance bloc 50 (A/B50) surpassent le MLC en termes de représentation.

Du côté de l'opposition, Ensemble pour la République (EPR) de Moïse Katumbi prend la tête des résultats provisoires avec 18 élus, bien que son poids politique soit limité. L'opposition,

composée également d'autres figures telles que Matata Ponyo Mapon, Adolphe Muzito, et Constant Mutamba, semble avoir une influence modérée dans cette Assemblée.

La configuration définitive de la nouvelle Assemblée nationale reste à déterminer. Les résultats actuels sont provisoires, des recours sont attendus devant la Cour constitutionnelle, et la répartition finale entre le pouvoir et l'opposition sera officialisée lors de l'installation prévue fin janvier 2024. La situation politique en RDC reste dynamique, et les prochains développements seront scrutés de près.

T.M.

Tchad/Mahamat Idriss Déby Itno candidat à la présidentielle

Un pas controversé vers la succession dynastique

Au terme d'un congrès à N'Djamena le 13 janvier dernier, Mahamat Idriss Déby Itno a été officiellement désigné candidat à l'élection présidentielle au Tchad, prévue pour la fin de l'année 2024. Cette décision, prise par son parti, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS), soulève des questions quant à la démocratie et à la continuité du pouvoir dans le pays.



Mahamat Idriss Déby Itno

Le président de transition, âgé de 37 ans, avait initialement pris les rênes du pays en avril 2021 à la suite du décès tragique de son père, Idriss Déby Itno, tué par des rebelles. A cette époque, Mahamat Idriss Déby Itno s'était engagé à organiser des élections après une transition de 18 mois, affirmant qu'il ne se présenterait pas. Cependant, le pays a récemment approuvé une nouvelle Constitution lors d'un référendum controversé, ouvrant ainsi la voie à la candidature de Mahamat Idriss Déby Itno.

Le ralliement de son principal opposant, Succès Masra, au poste de Premier ministre début janvier, a également suscité des réactions mitigées. Certains membres de l'opposition et de la société civile ont qualifié le référendum de plébiscite visant à préparer la voie à une succession dynastique, une accusation que le président de transition avait précédemment niée.

La décision de prolonger la transition de deux ans et de permettre à Mahamat Idriss Déby Itno de se présenter

à la présidence a amplifié le mécontentement de l'opposition. Max Kemkoye, leader de l'Union des démocrates pour le développement et le progrès (UDP), a déclaré que cette situation était « l'expression notoire, violente, manifeste d'une succession dynastique ». Il souligne que le MPS, le parti au pouvoir, a été créé par l'ancien président Idriss Déby Itno, et que la candidature de son fils Mahamat Idriss Déby Itno marque une continuité inévitable.

L'opposition, par le biais de Max Kemkoye, souligne également que Mahamat Idriss Déby Itno, en tant que militaire, n'est pas autorisé à participer à la vie politique. Cette décision de briguer la magistrature suprême remet en question la légitimité de sa candidature et ravive les inquiétudes quant à la démocratie et à la séparation des pouvoirs au Tchad.

Le pays observe avec attention les développements politiques à venir, alors que Mahamat Idriss Déby Itno se prépare à concourir pour la présidence dans un contexte de controverses et de divisions au sein de la société tchadienne.

T.M.

Burkina Faso/Tentative de coup d'Etat

Des officiers de haut rang mis aux arrêts

La capitale burkinabè, Ouagadougou, est à nouveau le théâtre de tensions politiques, cette fois-ci centrées autour de l'arrestation de quatre militaires, dont le lieutenant-colonel Evrard Somda, ex-chef d'état-major de la gendarmerie nationale. Les événements ont pris une tournure dramatique le 14 janvier lorsque des hommes armés en treillis ont enlevé le lieutenant-colonel à son domicile.



Lt. Evrard Somda

Evrard Somda, qui avait été démis de ses fonctions début octobre, aurait été appréhendé par des individus fortement armés. Son domicile, situé dans un quartier huppé de la capitale, a été encerclé avant son enlèvement vers une destination encore inconnue, suscitant des inquiétudes croissantes au sein de la population. Cette arrestation intervient quatre mois après l'annonce d'une tentative de coup d'Etat contre le président de la transition, Ibrahim Traoré. Les partisans de la junte au pouvoir ont lancé des appels à la mobilisation depuis le 13 janvier, mettant en garde contre un projet de déstabilisation de la transition. Certains soutiens évoquent même la possibilité d'un « assassinat » du président Ibrahim Traoré et ses proches. La situation demeure

tendue, et des témoignages rapportent plusieurs autres arrestations dans la capitale. Cependant, il n'est pas encore clair si ces interpellations sont liées à celle du lieutenant-colonel Evrard Somda. Une source sécuritaire, s'exprimant sous anonymat, confirme que « la tension est devenue permanente dans la capitale ». Evrard Somda, débarqué de la tête de la gendarmerie nationale en octobre 2023 par le capitaine Ibrahim Traoré, avait été rarement vu en public depuis son remplacement. Cette arrestation suscite des interrogations sur les motifs sous-jacents et la direction que prendront les développements politiques dans les jours à venir au Burkina Faso. Les regards sont désormais tournés vers la résolution de cette crise qui menace la stabilité de la nation ouest-africaine.

T.M.

COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

L'An Deux Mil Vingt Trois (2023)

Et le mardi 12 décembre à 12 heures 45 minutes.

A la requête de la **BIA-Togo**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au **Capital Social de DIX MILLIARDS de FRANCS (CFA 10.000.000.000)**, Société de Droit Togolais, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 1981 B 1156, modifié sous le numéro TG-LOM 2022 M 014, ayant son siège social à Lomé, 13, Avenue Sylvanus OLYMPIO, BP: 346, Téléphone: (228) 22 21 32 86, Fax: (228) 22 22 02 38, agissant, poursuives et diligences de **Monseigneur Abdelouahed EL KIRAM**, en sa qualité de Directeur Général, dûment habilité en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration, à Lomé (TOGO), le vingt juillet deux mille vingt-trois (20/07/2023), et aux fins des présentes, représenté par **Monsieur Kossi M. DJOKOTO**, Directeur Général Adjoint, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration à Lomé, le seize décembre deux mille vingt et un (16/12/2021), demeurant et domicilié audit siège :

Assistée de Maître Feli Jean DOSSEY, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, B.P. 472-Tel : (00228) 22-20-60-01 / Fax: (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites :

Jal

[illegible]

Arbissent en vertu de :

- 1- Copie exécutoire de la grosse de la convention de crédit en date du 03 Mai 2018;
- 2- Copie exécutoire de la grosse de l'avenant à la convention de crédit en date du 16 Mai 2019;
- 3- Copie de la convention de crédit moratoire en date du 1er Février 2021 ;
- 4- Copie du protocole d'accord relatif à la déchéance des termes du crédit consolidé daté 1^{er} Février 2021 ;
- 5- Copie de l'arrêté du compte du 31 Janvier 2022 signifié le 03 Février 2022 et de la clôture de compte du 15 Mars 2022, signifié le 21 Mars 2022 ;

1

Et les pièces suivantes :

- 6-) Copies des **Certificats d'inscription Hypothécaire** en date des 08 Août 2018 et 24 juin 2019 ;
- 7-) Copie du **pouvoir aux fins de saisie immobilière** en date du 29 Novembre 2023
- 8-) Copie du **jugement N°0505/2022 du 12 Octobre 2022**, rendue par le Tribunal de Commerce de LOME,
- 9-) Copie de l'ordonnance N° 353/2023, rendue le 16 Novembre 2023 par le Président du Tribunal de Commerce de LOME

Ai fait commandement à :

- 1-) La Société **RACH BUSINESS CENTER (RBC) SARL**, ayant son siège à Lomé ADOWLATO, Rue KOKETI, Tel :00228) 90 14 62 22, immatriculée au RCCM sous le N° TG-LOM 2018 B 559, représentée **Monsieur ASSOUMA Tchepou Abdoul Rachid**, en sa qualité de Gérant, demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à : **la personne de M^{me} ASSOUMA Tchepou Abdoul Rachid**, le Gérant aussi de déclarer qu'a reçu copie et vise l'original.

- 2) Sieur APEVIENTEYKU Koffidé Emmanuel, Clerc d'Avocat,
Constituant hypothécaire de la Société RACH BUSINESS CENTER SARL,
demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé, Apédokob, Tel : 90 29 92
48, où étant et parlant de : Trint au téléphone il a demandé la
signifier à son domicile en étant à la personne de M^{me}
APEVIENTEYKU Dorine, la femme aïné déclarée qui a
reçu copie et visé l'original

- 3-) Sieur AGBLESON Komlan, Gestionnaire Comptable,
Constituant hypothécaire de la Société RACH BUSINESS CENTER SARL,
demeurant et domicilié à Lomé, quartier Sanguera, Tel : 90 90 50 93, où étant et
parlant à :

2

D'avoir à payer à moi, Huissier mandaté à cet effet par la requérante ou à son Conseil, Maître **Jean-Folli DOSSEY**, Avocat à la Cour, la somme de **VINGT NEUF MILLIONS QUATRE CENT QUARANTE ET UN MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX HUIT FRANCS (CFA 29.441.678)** représentant le montant total de sa dette en principal, intérêts et frais, sans préjudices de tous autres droits, dus et actions décomposées comme suit :

DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
Créance principale	25.758.659
Acompte versé	3.000.000
Sous-total 1 = (Créance principale - acompte)	22.758.659
Intérêts de droit :	
- (4%) du 17 novembre 31 décembre 2022, soit 45 jours	112.234
- (4,22%) du 01 janvier au 30 novembre 2023, soit 334 jours	878.846
Sous-total 2 = (Sous-total 1+ Intérêts de droit)	23.749.739
Frais de poursuite au taux conventionnel (20%)	4.749.948
TVA (18%)	854.991
Sous-total 3 = (Sous-total 2 + Frais de poursuite + TVA)	29.354.678
Coût de la signification du 17/11/2022	+ 30.000
Coût d'obtention de l'ordonnance de déchéance de terme	+ 7.000
Coût du commandement	+ 50.000
Total (sous réserve des intérêts et frais à échoir)	29.441.678

Sous réserves de tous autres droits, dus et actions :

Les avertissant que faute par eux de payer ladite somme dans les VINGT (20) JOURS de la signification du présent exploit, le présent commandement sera transcrit à la Conservation Foncière et vaudra à partir de sa publication, saisie réelle des immeubles dont la désignation suit :

Désignation des immeubles

1. Immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance de 11a 41ca, objet du titre foncier N°44.137 RT, Vol 257, F°140, sis à Lomé, Aflo-Apédokoé, limité au Nord et à l'Ouest par la propriété AZANGLO Adonon, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 10 mètres et de 14 mètres, appartenant au sieur APEVIENYERU Koffidé Emmanuel, constituant hypothécaire de la Société RACH BUSINESS CENTER (RBC) SARL ;
2. Immeuble semi-urbain, non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance de 2a 81ca, objet

3

du Titre Foncier N°44.342 RT, Vol. 258, F°144, sis à Lomé, Afiao Kiemé, limité au Nord-Est par la propriété NYAME, au Sud par une rue non dénommée de 13,25 mètres, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Ouest par un carrefour de deux rues, appartenant au sieur AGBLEVON Komlanvi, constituant hypothécaire de la société RACH BUSINESS CENTER (RBC) SARL :

Telle au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte sans aucune exception ni réserve ;

Leur déclarant en outre que l'expropriation des immeubles ci-dessus désignés sera poursuivie devant le **TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de LOMÉ**, sur les poursuites et diligences de **Maitre Jean Foll DOSSEY**, Avocat au Barreau National du Togo, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabottiers, B.P. 472-Tél : (00228) 22-20-60-01/Fax : (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, constitué, au cabinet duquel domicile est élu par le créancier poursuivant, la **BIA Togo SA**, représentée à l'effet des présentes par son **Directeur Général Adjoint**, et l'avons avisé que tous actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie devant y être délaissés :

4- Al notifié à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière au Togo, demeurant et domicilié à Lomé, au Service des Domaines, où étant et parlant à :

Copie du présent commandement et lui ai rappelé de s'abstenir de toute mutation des immeubles dont s'agit, ou d'y inscrire tout droit réel tant que mainlevée ne sera pas donnée dudit commandement, mais, dès réception du présent exploit, est mandaté d'inscrire tous droits de ma requérante sur les Titres Fonciers sus-spécifiés ;

ET POUR OUILS NE L'IGNORENT

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus remis copies à chacun tant des pièces susvisées dont ils ont visé la liste annexée, que du présent exploit dont le coût est de _____ F.C.F.A. ;

ASP/D

ORIGINAL

ASSIGNATION AUX FINS D'OBTENTION D'UN TITRE

L'an deux mil Vingt Trois

Et le Quatre-vingt (84) décembre à 13 heures 15 minutes

La Compagnie Financière Africaine (COFINA) Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de 500.000.000 Francs CFA 1^{er} Agrément N°T/1/GFLM/2019/257 A, Arrêté N° 036/MF/SG/CAS-IMEC, ayant son siège au 21 Boulevard du 13 Janvier, Kodjoviakopé Lomé-Togo, Société de Droit Togolais immatriculée au RCCM sous le numéro : TG-LFW-01-2021-M-05906/NIF : 1001330343 Tel : + 228 92 68 60 60 / 98 68 60 60/ 22 23 68 60, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de Maître Foli Jean DOSSEY, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers, B.P. 472 - Tél. : (00228) 22-20-60-01 - Fax : (00228) 22-20-60-02 Lomé- TOGO en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

J'ai,

Nous, Dots Amiya K'PONYO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de 1^{ère} Instance de Lomé demeurant et domicilié en ladite ville quartier Didioti en face du Institut Africain de Développement Humain et Social (IADHS) B.P. 81322 Tél: 22 26 18 83 LOMÉ - TOGO Soussigné

Donné assignation à :

1- La SOCIETE HILL CITY, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège à LOMÉ, quartier ADIDOGOME, immatriculée sous le registre du commerce et du crédit Mobilier de LOMÉ sous le N° TG-LFW-01-2021-B13-02623, prise en la personne de son Gérant, y demeurant et domicilié où étant en ses bureaux et parlant à : la personne de Mr AKAKPO Yawo Edem Foga, le tenant ainsi déclaré qui a reçu copie et vix l'original

2- Madame ZATOU Adjovi, Revendeuse, caution personnelle et solidaire de la SOCIETE HILL CITY, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, Tel 90 03 18 94, demeurant et domiciliée à LOMÉ, quartier ATTIEGOU, où étant et parlant à : la personne ainsi déclaré qui a reçu copie et vix l'original

3- Monsieur ASSEMPA Kodjo, Délégué médical, caution personnelle et solidaire de la SOCIETE HILL CITY, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, Tel 90 33 66 19, demeurant et domiciliée à LOMÉ, quartier KOHE, où étant et parlant à : Joint au téléphone, il a refusé de donner toutes informations pouvant permettre de le retrouver et nous avons procédé à l'affichage devant la porte de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé suivant les dispositions de l'article 58 du Code de Procédure civile.

A comparaitre le MARDI VINGT SIX (26) DECEMBRE 2023 A NEUF (09) HEURES DU MATIN par-devant le Tribunal de Commerce de LOMÉ, siégeant au Palais de Justice de ladite ville ;

POUR

Que dans le cadre de ses relations d'affaires, avec la société HILL CITY SARL U, la COFINA-TOGO SA lui a accordé un crédit BFR aux caractéristiques suivantes :

- Montant : 20.000.000FCFA
- Durée 18 mois
- Différé : 01 mois de différé partiel
- Périodicité : Mensualité
- Taux d'intérêt HT : 17%
- TAF : 10%
- Prime d'assurance : selon la grille de l'assureur
- Frais de dossier (2% HT) 400.000 (Voir pièce N°1) ;

Qu'en garantie et sûreté du crédit, elle a fourni entre autres un nantissement de fonds de commerce, une caution personnelle de Monsieur ASSEMPA, une caution personnelle de Madame ZATOU, et la signature d'un billet à ordre ; (Voir pièce N°2)

Que n'ayant pas honoré ses engagements en accumulant des impayés, et malgré les multiples relances, elle est restée débitrice de la requérante et reste lui devoir à ce jour en principal la somme de DIX SEPT MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE QUINZE MILLE TROIS CENT QUARANTE ET UN FRANCS (CFA-17.875.341) ;

Que toutes les tentatives en vue du recouvrement de cette somme sont restées infructueuses, et les cautions ont été régulièrement informées ; (Voir pièce N°3)

Que face à cette inertie, la COFINA -Togo SA a voulu se faire payer par le billet à ordre, qui s'est finalement révélé impayé et un protêt en a été dressé pour faute de paiement ; (Voir pièce N°4)

2 |

ASP/D

Qu'il est apparu clairement dans ces conditions que le recouvrement de la créance de l'exposante était en péril ;

Qu'ainsi pour avoir sûreté et paiement de sa créance d'un montant de vingt ET UN MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE QUINZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS (CFA-21.375.576) ; en principal et frais, décomposée comme suit :

N°	DESIGNATION	MONTANT(FCFA)
1	Montant du billet à ordre impayé	17.875.341
2	Frais de recouvrement (15%)	2.681.301
3	Signification de la lettre de mise en demeure	30.000
4	Coût du protêt faute de paiement	75.000
5	Coût de la dénonciation de billet à ordre impayé avec commandement de payer	30.000
6	Coût du présent exploit	150.000
7	TVA (18%)	533.934
8	TOTAL	21.375.576

La COFINA-TOGO SA, munie du protêt de billet à ordre conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de l'Acte Uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, a fait pratiquer des saisies conservatoires sur les biens appartenant à la caution personnelle dame ZATOU Adjovi ; (Voir pièce N°5)

Qu'elle vient de se faire délivrer un certificat de non opposition par le Greffier en Chef du tribunal de commerce ; (Voir pièce N°6)

Mais attendu que la requérante ne dispose d'aucun titre exécutoire contre ses débiteurs;

Qu'elle a donc tout intérêt à s'adresser à la justice pour s'entendre condamner à lui payer, la somme de vingt ET UN MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE QUINZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS (CFA-21.375.576) ; en principal et frais ;

Attendu que la créance de la requérante étant en péril, il y a lieu, d'assortir la décision d'exécution provisoire ;

PAR CES MOTIFS

-Voir condamner les requis solidairement à payer à la requérante la somme de vingt ET UN MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE QUINZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE SEIZE FRANCS (CFA-21.375.576) représentant le montant de sa créance en principal et frais ;

3 |

ASP/D

-Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

-Condamner le requis aux entiers dépens dont distractions au profit de Maître Jean Foli DOSSEY, Avocat à la Cour aux offres de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT

Et je leur ai étant et parlant comme ci-dessus, laissé tant copie des pièces que celle du présent exploit dont le coût est de _____ FCFA



Action caritative

China Moutai fait don de vivres et non vivres à l’orphelinat La Solution

À côté de ses objectifs commerciaux, la société Grande muraille distribution, distributeur exclusif de la liqueur China Moutai au Togo, s’engage également en faveur de l’épanouissement des couches vulnérables. Pour permettre aux orphelins de bien célébrer les fêtes de fin d’année, la société a fait un don de vivres et non vivres à l’orphelinat La solution. La remise des lots s’est déroulée, le 22 décembre dernier à Adétikopé en présence des responsables de la société.

Pour marquer la fin d’année 2023, la société distributrice de China Moutai reste sensible aux besoins des couches vulnérables. En droite ligne de sa responsabilité sociale des entreprises, China Moutai a fait encore parler son cœur. Des lots composés de riz, de l’huile, de la tomate, du savon, et pleins d’autres produits, ont été offerts par les responsables de la société à l’orphelinat La solution. 6ème orphelinat du genre a bénéficié de cette action caritative de China Moutai, c’est avec joie que le fondateur de cette structure de prise en charge des enfants a accueilli ce don.

« Leur arrivée est la bienvenue aujourd’hui. Car ce à quoi on ne pense pas, c’est ce que Dieu fait. Et il l’a

fait aujourd’hui grâce à China Moutai. Nous sommes très émus de leur grand geste et nous leur disons merci. Le don de ce matin fait que nos rêves sont devenus des réalités car là où sont les enfants, il y a un besoin de nourriture, de savon, et bien d’autres.

Aujourd’hui, China Moutai a répondu à nos attentes. Ce que nous avons aimé, c’est la compassion que cette société témoigne envers ces enfants. Nous leur disons encore merci », a déclaré le Pasteur Célestin Mawussi, fondateur de l’orphelinat La solution.

Pour la représentante du ministère de l’Action sociale, de la Promotion de la femme et de l’Alphabétisation, Seydou Zeynabou, « ce don

est un soulagement. Il permet aux enfants de bien fêter et de se sentir en famille tout en oubliant qu’ils sont des orphelins. Nous savons ce que représente un orphelinat en terme de charge, mais ce geste de la société de distribution China Moutai

accompagne les enfants de la rue à l’orphelinat, puis à intégrer après trois ans une famille. L’orphelinat La solution est créé le 1er novembre 2000. Il a déjà entraidé plus de 400 enfants qui sont désormais bien établis dans le tissu social.

liqueur sur toute l’étendue du territoire. Réputée à travers le monde, la liqueur chinoise ‘Maotai’ ou China Moutai est un alcool blanc distillé à base de céréales à partir d’un mélange de sorgho local. La maison Moutai produit cette liqueur chinoise qui a un arôme



Don de China Moutai, le 22 décembre 2023 à l’orphelinat La Solution

allègera un tant soit peu ce lourd fardeau ». L’orphelinat La Solution est un orphelinat en transit. Il

La société Grande muraille distribution s’attèle à mettre à la disposition des consommateurs cette

proéminent, son goût élégant et sa texture moelleuse.

Edy Alley

Buffet de Noël

Grande Muraille Distribution fait déguster China Moutai

Pour célébrer Noël dans la joie avec la population, la société Grande muraille distribution a participé au buffet de Noël, le 25 décembre dernier à l’hôtel 2 février. Moment privilégié pour la société de faire déguster aux convives, China Moutai, une liqueur chinoise au goût unique.



Buffet de Noël à l’hôtel 2 février

C’est en famille ou entre amis, que le public convié au buffet de Noël s’est attablé pour célébrer la nativité. Plusieurs offres culinaires et brassicoles ont délecté les invités. Mais au cœur des offres, figure la liqueur China Moutai. Objectif de la société Grande muraille distribution, faire découvrir au public la liqueur China Moutai.

Pour un anonyme, directeur de société et concessionnaire en douane, présent à ce buffet, le produit China Moutai est un excellent produit. « C’est à l’occasion du buffet de ce jour de Noël que je découvre pour la première fois, le produit China Moutai. J’avoue que c’est un très bon produit. Je ne le connaissais pas avant mais maintenant

que je l’ai dégusté, je l’ai aimé. Je pense devenir un client de la société distributrice, voire un potentiel distributeur du produit. Etant alors déclarant en douane, je me ferai le plaisir d’être un distributeur de ce bon produit », a-t-il déclaré.

Implantée au Togo depuis quelques années déjà, la société de distribution de la marque Moutai est portée par Fofo Skarfo, comme ambassadeur. Pour l’artiste, ce buffet « est un événement de luxe et de haut standing qui répond à la vision de Moutai, qui associe son image à des événements de qualité. Célébrer Noël avec les enfants, c’est justement dans cet esprit d’accompagnement que nous sommes présents. En tant

qu’ambassadeur, la portée de cet événement pour moi et pour Moutai, est d’impacter par notre présence, tout ce qui est organisation culturelle sur le plan national. Participer à un tel événement nous positionne de nouveau au centre de tout ce qui est fait nationalement ».

Sur ce produit de longue date qui fascine plus d’un, les convives n’ont pas tari d’éloges sur la liqueur China Moutai. « La plupart des cocktails ont été faits à base de Moutai. Ils ont été très bien appréciés et la plupart des convives sont repartis avec le sourire aux lèvres. C’est la preuve que le produit a reçu l’accueil favorable du public ». « J’hésitais au début à goûter à China Moutai mais dès que c’est fait, j’ai dû résister pour ne plus continuer. J’ai aimé le goût et l’effet qu’il a fait à mes papilles gustatives », nous confie une convive.

Pour l’ambassadeur, la liqueur

a une spécificité particulière vu son origine impériale. « Moutai vient d’une culture asiatique très forte. Elle est faite à base de mil, de sorgho et de blé alors qu’ici nos liqueurs se font plus à base d’huile de palme. Sa spécificité se fait remarquer également par sa fabrication et le temps de macération qui dure 5 à 15 ans selon la qualité du produit. En vrai, c’est encore une fois un produit traditionnel mais qui est entré dans le luxe et qu’on apporte au continent africain et au Togo en particulier », a ajouté Fofo Skarfo.

Boisson favorite de Mao, servie au président américain

poignante ascension au 20e siècle. Produit de manière 100% artisanale, le Moutai est le plus ancien alcool bio chinois. Il est issu d’un processus complexe de mélange de sorgho et de blé qui subit de multiples cuissons et séchages, avec à la clé huit fermentations, et neuf distillations. Puis après il est conservé pendant 5 ans dans des jarres en terre cuite enterrées avant d’être assemblé à des alcools plus anciens. Ce produit est devenu une référence en Chine avec plus d’une dizaine de récompenses internationales, notamment la Médaille d’Or à la



Nixon en 1972, lors de sa visite, China Moutai remonte à l’antiquité, mais avec une

Spirits Selection du Concours mondial de Bruxelles en 2014.

Edy Alley

Agenda 2024 de l'environnement

Voici les événements et réunions internationaux clés

L'année 2024 sera marquée par un certain nombre d'événements et d'observations ayant des implications importantes pour l'environnement, la biodiversité et la durabilité mondiale.

Qu'il s'agisse de faire progresser la gestion durable de l'azote, de favoriser une collaboration inclusive en faveur de la biodiversité ou de lutter contre des menaces critiques telles que la résistance aux antimicrobiens, le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) s'efforcera de soutenir le multilatéralisme, le dialogue et les actions fondés sur la science, l'innovation, les partenariats en faveur des populations et de la planète, et bien d'autres choses encore. Voici quelques événements et réunions internationaux clés prévus (les dates et les détails sont susceptibles d'être modifiés) :

9-10 janvier : 5ème réunion du groupe de travail du Pnue sur l'azote

Le groupe de travail du Pnue sur l'azote se réunit pour la cinquième fois afin de faire progresser la mise en œuvre des résolutions 4/14 et 5/2 de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (AUE) concernant la gestion durable de l'azote. Cette réunion se tiendra à Nairobi au Kenya.

23-25 janvier : Conférence de Berne III sur la coopération entre les Conventions relatives à la biodiversité pour la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal

La conférence de Berne III vise à renforcer la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité (CBD) de Kunming-Montréal en encourageant une collaboration inclusive. Elle vise à identifier les possibilités de coopération entre les Conventions relatives à la biodiversité, en suggérant des mesures pour renforcer la collaboration tout en respectant les mandats. La conférence met également l'accent sur le partage d'expériences pratiques afin de favoriser une coopération évolutive dans la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME).

12-17 février : Quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS COP 14)

La prochaine COP14 de la CMS à Samarkand en Ouzbékistan, met l'accent sur la collaboration internationale

pour la survie des espèces migratrices. Placée sous le thème : "La nature ne connaît pas de frontières", elle s'aligne sur le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Cette réunion porte sur la conservation des habitats, les menaces telles que la surexploitation et la crise climatique. La conférence met l'accent sur la collaboration internationale pour la survie de ces espèces au-delà des frontières politiques.

27 février-1er mars : 6ème session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-6)

L'UNEA-6, organisée au siège du Pnue à Nairobi au Kenya, met l'accent sur des actions multilatérales efficaces et durables pour lutter contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution. Les États membres et les parties prenantes collaboreront pour faire avancer la Décennie d'action, en abordant les liens entre ces défis mondiaux par le biais de dialogues et d'événements officiels. L'Assemblée vise à jeter les bases d'un renforcement des efforts mondiaux et régionaux déployés par les Nations unies, les États membres et les partenaires en vue d'une action environnementale efficace. L'événement comprendra également des dialogues sur le leadership, un certain nombre d'événements officiels et associés (certains hybrides), des expositions et bien plus encore.

30 mars : Journée internationale du zéro déchet

La Journée internationale du zéro déchet promeut la consommation et la production durables, en plaidant pour une économie circulaire afin de lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. Les déchets mondiaux atteignant 2,24 milliards de tonnes par an, les initiatives "zéro déchet" visent à minimiser et à prévenir les déchets ; améliorant ainsi la protection de l'environnement et le bien-être de l'Homme.

21-30 avril : 4ème session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-4)

Le Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (INC-4), mandaté par la résolution de

l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-5.2), se réunira à Ottawa, au Canada. Le Comité, soutenu par le Pnue, cherche à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, qui englobe les environnements marins.

28-30 mai : Convention de Nairobi COP 11

La Convention de Nairobi est un traité régional qui vise à protéger, gérer et développer l'océan indien occidental. Sa COP 11 comprend une réunion préliminaire pour les partenaires, les experts et les points focaux nationaux, suivie d'une réunion des chefs de délégation. La session comprend un examen du programme de travail 2022-2024 de la Convention, l'approbation du programme



Soutenir l'environnement en 2024

de travail et du budget 2024-2026, et des délibérations sur les décisions clés.

3-5 juin : 2ème réunion mondiale des points focaux nationaux de Montevideo

Le Programme pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement de Montevideo se consacre à l'avancement de l'Etat de droit en matière d'environnement au niveau mondial. La prochaine deuxième réunion mondiale des points focaux nationaux se tiendra à Nairobi, au Kenya. Les objectifs du programme comprennent la promotion du développement et de la mise en œuvre de l'Etat de droit environnemental, le renforcement des capacités dans les pays et la contribution à la dimension environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

17-12 juin : 3ème session du groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur un groupe scientifique et politique pour promouvoir la gestion rationnelle des produits chimiques et des

déchets et pour prévenir la pollution.

Le groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) 3, conformément à la résolution 5/8 de l'UNEA, poursuit ses travaux en vue de proposer un groupe scientifique et politique sur les produits chimiques et les déchets. Mandaté pour finaliser les propositions d'ici 2024, il aborde des aspects clés tels que la conception institutionnelle, la gouvernance, le nom, la portée, les fonctions et les principes de fonctionnement pour des contributions efficaces à la gestion rationnelle des produits chimiques et à la prévention de la pollution.

24 septembre : Réunion

de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens

La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies de 2024 sur la Résistance aux antimicrobiens (RAM) offre une occasion cruciale de faire face à la menace croissante de la résistance aux antibiotiques. La réunion vise à renouveler l'engagement mondial, en explorant des actions innovantes et multilatérales pour lutter contre les implications profondes de la RAM sur les soins de santé, les taux de mortalité et le bien-être général.

21 - 23 octobre : 26ème réunion intergouvernementale de l'organe de coordination pour les mers d'Asie de l'Est (COBSEA IGM 26)

La 26e réunion intergouvernementale de l'organe de coordination pour les mers d'Asie de l'Est (COBSEA) se tiendra au Cambodge. L'événement se concentrera sur les stratégies cruciales de gestion des environnements marins dans la région des mers d'Asie de l'Est.

21 octobre-1er novembre : 16ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB)

La 16ème Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se tiendra en octobre-novembre 2024. Cet événement marque un rassemblement mondial crucial pour aborder la conservation de la biodiversité, la biosécurité et l'accès aux ressources génétiques.

4-5 novembre : 4ème réunion ministérielle mondiale de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens

L'Arabie saoudite accueille la quatrième conférence ministérielle mondiale de haut niveau sur la Résistance

aux antimicrobiens (RAM), qui réunit des dirigeants pour aborder les questions urgentes liées à la prévention et à la gestion de la résistance aux antimicrobiens à l'échelle mondiale.

25 novembre-1er décembre : 5ème session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin.

Le Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (INC-5) se réunira à Busan, en République de Corée, dans le cadre de la résolution UNEA-5.2 pour un instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Avec une approche globale couvrant le cycle de vie du plastique, l'objectif est d'achever les travaux d'ici à la fin de 2024.

11 au 22 novembre 2024 : conférence de Bakou (Azerbaïdjan) de 2024 sur les changements climatiques, ou COP 29 sur le climat.

Le Togo en route vers la couverture santé universelle

Modernisation, construction des infrastructures et des projets ambitieux pour 2024

Le gouvernement s'est résolument engagé à instaurer un accès équitable aux services de santé, ainsi qu'à garantir des soins de qualité à des coûts abordables d'ici 2030. Cet objectif ambitieux, impulsé par le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, est au cœur des préoccupations des autorités togolaises, qui redoublent d'efforts pour le concrétiser.

Modernisation du CHU Sylvanus Olympio

Le Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU SO), autrefois critiqué pour son plateau technique obsolète, opère une transformation remarquable, retrouvant son prestige avec des installations modernisées et une qualité de soins irréprochable. Au cœur de ces avancées se trouve l'acquisition récente d'un scanner de pointe, marquant une étape significative dans l'amélioration des équipements médicaux. Le nouveau scanner, doté de 64 barrettes, excelle dans l'exploration complète du crâne, du thorax, de l'abdomen, y compris leurs contenus respectifs, ainsi que des vaisseaux. Sa capacité à réaliser jusqu'à 128 coupes offre une précision diagnostique exceptionnelle, permettant la détection rapide de lésions dès les premières secondes de l'examen. Cette acquisition s'inscrit dans une série d'investissements destinés à renforcer le plateau technique du CHU SO, assurant une médecine diagnostique et préventive de pointe.

La modernisation ne se limite pas aux équipements médicaux, mais s'étend également aux services numériques pour une expérience patient optimale. Parmi ces avancées

numériques, les patients bénéficient désormais de la possibilité de régler leurs factures de manière électronique, simplifiant ainsi les démarches administratives. Cette digitalisation des services contribue à l'efficacité opérationnelle du CHU SO, offrant une prise en charge médicale moderne et accessible. Le CHU Sylvanus Olympio, en embrassant ces évolutions majeures, s'inscrit dans une démarche résolue pour répondre aux normes internationales et offrir des soins de qualité à la population togolaise.

Dogta Lafié, un joyau de la santé au service de la population togolaise

Inauguré le 26 avril 2023, l'Hôpital de référence Dogta-Lafié s'affirme comme un établissement de pointe au service de la santé publique, matérialisant la vision du chef de l'État, Faure Gnassingbé, en faveur d'un accès universel aux soins de qualité d'ici 2030. Spécialisé en médecine, chirurgie, et obstétrique, cet hôpital s'érige en garant de la protection sociale, introduisant une approche moderne de l'hospitalisation dans le pays.

Bâti sur une superficie de 11 000 m² à Agoè-Nyivé, l'hôpital comprend 08 blocs interconnectés par un bloc central de distribution,

22 salles de consultation, 160 lits et places, dont des suites, 06 salles d'opérations, des chambres haut de gamme ainsi que des chambres individuelles et doubles. Doté d'une unité de cancérologie et d'un service VIP de 36 lits, Dogta Lafié ambitionne d'accueillir au moins 80 000 patients au

concrétisation de l'accès universel aux soins de santé au Togo. Parmi les initiatives majeures figurent la réhabilitation de deux Centres hospitaliers universitaires (CHU) de renom, à savoir le CHU Campus et le CHU Kara. Ces actions ont été annoncées par le ministre de l'Économie et des Finances

de la couverture maladie universelle dès janvier 2024. En plus des travaux de réhabilitation des CHU, le gouvernement s'engage dans l'équipement des structures de santé existantes et la construction de nouveaux centres de santé ainsi que des unités de soins périphériques sur l'ensemble du territoire.



cours de sa première année d'opérationnalisation. Les efforts pour une couverture santé universelle se poursuivront dans les mois à venir, avec la modernisation prévue des CHU de Kara et Campus, ainsi que la construction de nouveaux centres de santé, alignés sur la vision du gouvernement de garantir un accès équitable aux soins de santé.

Projets ambitieux pour l'année 2024

L'année 2024 s'annonce prometteuse pour la

lors de l'adoption du budget 2024 à l'Assemblée nationale fin décembre 2023.

Le budget pour l'exercice 2024 est aligné sur les priorités gouvernementales, s'inscrivant dans l'exécution des projets et programmes de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Cela répond aux aspirations profondes de la population en matière de santé, d'éducation, d'inclusion sociale et financière, avec des axes tels que la protection sociale renforcée et la mise en œuvre

Ces actions découlent de la visite du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, le 26 janvier 2023, au Centre hospitalier universitaire (CHU) et au Centre hospitalier régional (CHR) de Kara, où des discussions approfondies ont eu lieu avec le personnel soignant sur les réformes du système sanitaire, la formation du personnel, la réhabilitation des structures sanitaires, et le renforcement du plateau technique.

Rachidou Zakari

CAN 2023

La Côte d'Ivoire allie football et diversité culturelle

La 34e Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023 a officiellement débuté, le 13 janvier dernier en terre ivoirienne, avec une stratosphérique cérémonie de lancement. Cerise sur le gâteau, le pays hôte a bien lancé sa CAN par une victoire (2-0) face à la Guinée-Bissau.

Le stade olympique Alassane Ouattara d'Abidjan a été le réceptacle de la spectaculaire cérémonie officielle de lancement de la CAN 2023, riche en couleurs africaines. Danseurs, acrobates et musiciens ont livré une célébration digne d'une fête continentale de football. À travers des routines soignées et chorégraphiées, les animateurs ont présenté au monde leur diversité et leur fierté de forger « un peuple et un destin » au fil du temps.

Ces performances vibrantes ont également honoré l'unité africaine, la Côte d'Ivoire accueillant les 54 nations du continent avec son hospitalité légendaire. Pendant ce temps, l'infrastructure en plein essor du pays était illustrée par des images de son impressionnant réseau de routes, de ponts et d'installations. Ces développements multiformes sont une source de fierté nationale alors que la Côte d'Ivoire poursuit une croissance économique rapide.



Aperçu du lancement de la CAN

Un éventail de stars de la musique africaine de premier plan ont ensuite occupé le devant de la scène pour intensifier l'atmosphère du

carnaval dans dans cette arène de 60 mille places. Le chanteur ivoirien José a lancé la fête avant que l'artiste congolais Dadju ne

fasse sauter des milliers de personnes avec ses tubes contagieux. Les classiques de Magic System ont fait vibrer le stade lorsque le groupe ivoirien s'est associé à la Nigériane Yemi Alade et au chanteur égyptien Ramadan pour la chanson de la CAN.

Alors que leur hymne TotalEnergies CAF 2023 retentissait, des feux d'artifice extravagants ont illuminé le ciel d'Abidjan pour lancer officiellement le tournoi. Cela a plongé les supporters dans une frénésie quelques instants avant le choc d'ouverture de la Côte d'Ivoire contre la Guinée-Bissau.

Attipoe Edem Kodjo, depuis la Côte d'Ivoire



ENSEMBLE POUR DE MEILLEURES PERSPECTIVES

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

